

# Projet "ferme-abeille-biodiversité"

## La collaboration au cœur du projet

■ Le pays de Bourges a engagé une réflexion, avec ses partenaires\*, pour améliorer la situation entre agriculteurs et apiculteurs. Il s'agit du projet "Ferme-abeille-biodiversité".

Les incompréhensions comme l'absence de dialogue entre agriculteurs et apiculteurs ont souvent généré une opposition qui n'est pas le reflet du lien entre cultures et pollinisateurs. Un agriculteur ne peut pas être un expert de l'apiculture. Mais en dialoguant avec un apiculteur, il peut connaître les interactions clefs entre son activité et les pollinisateurs. Ce dialogue permet de chasser les idées fausses et de prévenir les risques d'intoxication.



*L'heure des récoltes a déjà sonné pour les abeilles avec les colzas en fleurs.*

Constatant par ailleurs la diminution des populations de pollinisateurs et la croissance de l'importation de miel en France, le pays de Bourges engage une réflexion pour améliorer cette situation. Ainsi, depuis un an, un groupe d'agriculteurs et d'apiculteurs sensibilisés collabore pour mettre en place un projet cohérent intitulé "Ferme-abeille-biodiversité".

### Trois objectifs orientent ce programme

- Favoriser la biodiversité, les pollinisateurs (en particulier l'abeille) et l'apiculture,
- Susciter les échanges entre agriculteurs et apiculteurs,
- Sensibiliser le grand public à la biodiversité agricole en valorisant les actions qui seront engagées.

Pour y répondre, des aménagements (plantation de haies mellifères, semis de jachères et d'intercultures mellifères) et des aides seront proposés aux agriculteurs qui souhaitent s'investir dans ce projet et qui se seront regroupés, sur une zone de 4.000 ha. Un rucher sédentaire sera également installé sur ce périmètre, par un apiculteur engagé aux côtés de ce groupe. En amont, une concertation sera nécessaire pour homogénéiser les aména-

gements sur le secteur de butinage du rucher.

Différents indicateurs quantifieront l'impact des aménagements sur les abeilles, sur la production apicole et agricole ainsi que sur la biodiversité en général. De même, une zone témoin sera dessinée et permettra l'évaluation réelle des données recueillies. Le groupe de travail "ferme-abeille-biodiversité" envisage le lancement des actions sur le terrain, dès le printemps 2012.

**Fabrice Ginalhac**

\* Les principaux partenaires de l'opération : Conseil régional du Centre, Conseil général du Cher, Chambre d'agriculture du Cher, FDGEDA du Cher, Syndicat apicole du Cher, Rucher école de Bourges, Fédération départementale des chasseurs, Nature 18, Hommes et territoires, agriculteurs et apiculteurs...

Info Agricole 04/05/12